

Déclaration du candidat individuel ou d'un des membres du groupement

En cas de candidature groupée, ce document est rempli par chaque membre du groupement.

1- Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
- Adresse électronique :
- Numéros de téléphone :
- Numéro SIRET :
- Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement :

2- Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat renseigne dans le tableau ci-dessous le chiffre d'affaire hors taxes des trois derniers exercices disponibles :

	Exercice du au	Exercice du au	Exercice du au
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)			
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	%	%	%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :/...../.....

3- Attestation sur l'honneur

En cochant cette case, le candidat déclare sur l'honneur :

- Ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du Code de Commerce ou faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- Ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même Code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- Ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du Code de Commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, qui ne justifient pas avoir été habilités à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible de réalisation de l'aménagement et de l'exploitation des futurs ouvrages ;
- Qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale (article L. 241-1 et L 241-2 du code des Assurances).

Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la société :

Nom et qualité du signataire :

À _____ , le

Signature